

utilité, de toutes pensées originales, de toute critique constructive.

M. Winch: Ce que vous pouvez être jaloux!

M. Walker: Je parle de tous les membres du parti cécéfiste. Je tiens à assurer au député de Vancouver-Est (M. Winch) qu'il est le dernier homme au monde que je songerais à jalouser. J'ajoute que le député d'Assiniboia, qui porte le titre ronflant de chef du parti cécéfiste (ce n'est plus un parti, mais seulement un minuscule croupion) devrait se rendre compte...

Une voix: Ah! ah!

M. Walker: Retournez donc à la chaufferie, vous, plutôt que de m'interrompre! Selon moi, ce groupe de huit députés représente la splendeur disparue d'une époque révolue. Toute l'indulgence dont le gouvernement fait preuve envers eux vient de ce qu'il ne veut pas qu'on dise jamais que tous les députés n'ont pas été traités équitablement. Même durant le débat actuel, quatre membres du parti cécéfiste, soit la moitié d'entre eux, ont déjà parlé sans interruption. Si les députés qui appuient le gouvernement devaient avoir la même occasion, 104 d'entre nous seraient invités à prendre la parole et ils en auraient pour jusqu'à la fin d'août. La session durerait encore un an.

M. Winch: Pourquoi ne se font-ils pas entendre?

M. Walker: Parce que vous ne nous en donnez pas l'occasion, parce que vous parlez tout le temps.

M. Winch: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je demanderais que l'insulte faite à Votre Honneur soit rétractée parce que c'est vous qui déterminez à la Chambre ceux qui doivent prendre la parole.

M. Walker: Mon collègue a parfaitement raison. Je parle des membres du parti CCF et non de vous, monsieur l'Orateur, parce que personne ne sait mieux que moi quel apport vous faites aux travaux de la Chambre. Quand ce groupe cessera-t-il de se comporter ainsi? Nous voulons bien lui donner toute latitude. Je n'ai rien dit parce que j'espérais qu'il abandonnerait bientôt la partie. Mais tout ce que nous entendons d'eux ce sont des plaintes, des lamentations, des critiques, des mots et encore des mots. Nous n'y verrions aucune objection, monsieur l'Orateur, si ce parti représentait quelque chose; mais il n'est composé ni de socialistes, ni de capitalistes, ni de partisans de la libre entreprise, ni de protectionnistes. Il ne représente rien du tout. A moins que ce ne soit, comme je l'ai déjà dit, la gloire déchu. La raison pour laquelle le nombre de ses membres a tellement diminué

au cours des dernières élections, passant de 25 à 8, c'est qu'il ne représente rien.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je crois que l'honorable député s'éloigne quelque peu du projet d'amendement à l'étude.

M. Walker: A propos de ce projet d'amendement, monsieur l'Orateur, je proposerais, en toute déférence, que tous les huit se demandent un peu si les 257 autres peuvent se tromper alors qu'eux seuls peuvent avoir raison. Monsieur l'Orateur, c'est vraiment un travesti du Règlement de la Chambre que de voir ce groupe,—dont plusieurs parlent sans connaissance de cause et sans expérience,—continuer à entraver les efforts que fait la Chambre pour terminer les travaux du Canada de la façon consciencieuse qu'ils méritent qu'on leur accorde.

M. J.-O. Gour (Russell): Monsieur l'Orateur, je n'aurais eu nulle intention de participer au débat, et je m'en serais abstenu si l'honorable représentant de Timiskaming (M. Peters), qui est pendant cette session l'un de mes commettants, ne m'avait pas mentionné. Je ne doute pas qu'il s'agit d'un excellent député fort intelligent, et je suis sûr que s'il demeure dans Russell les quatre prochaines années, il deviendra un libéral. Mais je suis moins satisfait d'entendre certains de mes collègues de l'Ouest et de l'Est dire que les députés des environs d'Ottawa sont moins assidus que ceux qui viennent de plus loin. Je mets au défi tout membre du parti CCF ou de l'autre parti de dire qu'il a fait plus de travail et consacré plus de temps à notre population, ici à la Chambre et ailleurs, que je ne l'ai fait depuis les treize années que je siège ici.

Ma circonscription compte 96,000 personnes. Nous y avons toutes sortes de réunions, d'organismes, en moyenne une par jour, et j'assiste à la plupart de ces réunions. Mon apport est celui de tout député qui fait son devoir. Je suis d'ailleurs heureux de le faire mais la moitié de mon indemnité parlementaire y passe. Les députés qui viennent de loin n'ont qu'à répondre à quelques lettres pour dire à leurs commettants qu'ils ne peuvent être dans leur circonscription à ce moment-là. C'est à peu près tous les frais qu'ils ont et beaucoup d'entre eux demandent encore des passes de transport aérien. Bon nombre d'entre eux peuvent être contents de ne pouvoir se rendre dans leur circonscription. Qu'ils ne cherchent pas à nous en faire accroire. Je ne peux pas rentrer tous les soirs chez moi, cher ami. Je vis à Ottawa depuis que je suis député. Je vais chez moi de temps à autre, parfois tous les quinze jours. Je ne me suis jamais absenté plus de deux ou trois jours pendant une même session et j'ai vu et reçu plus de 1,500 de mes commettants chaque année.